

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 25 mai 2009

### **OBJET**

#### **de la Délibération**

\*\*\*\*\*

### **CHATEAU DES ROHAN TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LA COURTINE SUD**

#### **Date de convocation du Conseil Municipal**

19 mai 2009

**Date d'affichage** : 19 mai 2009

**Nombre de Conseillers en exercice** : 33

**Président de la Séance** : Monsieur LE ROCH, Maire

**Secrétaire de Séance** : Mademoiselle ORINEL

#### **Etaient présents**

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

#### **Absent ayant donné pouvoir**

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

# **CHATEAU DES ROHAN TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LA COURTINE SUD**

## **Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS**

La courtine sud du Château des Rohan présentant des désordres structurels, il est prévu d'y remédier par la pose d'une poutre encastrée pour le traitement du pignon ouest, de restaurer le mur intérieur de la courtine et de rehausser le parapet d'environ 20 cm.

Le montant total des travaux s'élève à 100 000 euros HT et peut être subventionné de la façon suivante :

- D.R.A.C 25%
- Conseil Général 25% de la dépense subventionnable
- Conseil Régional 30% de la dépense subventionnable

### **Nous vous proposons :**

- d'accepter ce nouveau plan de financement
- d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la D.R.A.C, du Conseil Général, du Conseil Régional

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 26 mai 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**